

REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

L'objectif du règlement général de l'Union européenne sur la protection des données RGPD, entré en vigueur fin mai 2018, est de redonner aux citoyens le contrôle de leurs données personnelles, tout en unifiant les réglementations relatives à la protection de la vie privée dans l'Union Européenne.

RECUEIL DES DONNEES

S.E.A. est dans l'obligation de recueillir, pour chacun de ses clients (ou potentiels clients) un certain nombre d'informations personnelles, à la fois pour :

- répondre aux exigences réglementaires du métier,
- déterminer la classification d'investisseur,
- délivrer un conseil adapté à la situation et aux objectifs de chaque client.

S.E.A. s'engage à ne collecter que les données qui lui sont strictement nécessaires pour l'exercice de son activité.

Pour ce faire, S.E.A. doit :

- Collecter les informations nécessaires au respect de la règlementation en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L.561-5 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'Art. 320-20 du règlement général de l'AMF. Conformément à cette règlementation, les organismes financiers ont l'obligation d'avoir une connaissance actualisée de tous leurs clients et de suivre avec vigilance l'ensemble de leurs opérations au regard du risque potentiel de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.
- Connaître la situation et identifier les besoins de chaque client et son appétence au risque, pour mieux le conseiller et permettre une prise de décision en adéquation. Article L.533- 13 du COMOFI.
- Les enregistrements téléphoniques relatifs aux opérations de marchés sont quant à eux obligatoires, en application des exigences légales et réglementaires en vigueur qui en définissent la durée de conservation. Ils constituent des données à caractère



personnel pour lesquels les personnes concernées peuvent disposer d'un droit d'accès et de rectification.

CONSERVATION ET ARCHIVAGE

Ces données, dont l'intégralité sera conservée de manière à en assurer la confidentialité, sont indispensables à S.E.A. pour accomplir sa mission, avec professionnalisme.

Les données des clients sont protégées par le secret professionnel auquel les collaborateurs de S.E.A. sont tenus. Elles ne sont pas vendues et permettent uniquement d'alimenter les outils de travail de S.E.A. S.E.A. ne communique les données, qu'aux seuls prestataires qui en ont l'utilité, dans le cadre des activités de la Société de Gestion.

Ainsi, les données à caractère personnel pourront être transmises à des prestataires pour le traitement indispensable de certaines opérations, ou aux autorités de tutelle (AMF & ACPR). S.E.A. s'assure que ces prestataires respectent les principes de la règlementation en vigueur.

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées, c'est-à-dire tout au long de la relation. A l'issue de la relation, elles seront archivées pendant 5 ans, puis elles seront supprimées.

DROITS D'ACCES ET DE RECTIFICATION

Vous bénéficiez sur vos données personnelles d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation de traitement, d'opposition et de retrait dans les traitements et de faire évoluer les informations, en adressant un mail ou un courrier postal, avec A/R, à l'adresse suivante :

SOLUTIONS D'EPARGNE ET D'ASSURANCE Monsieur Jean-Philippe BOLLE 2 rue La Fayette 54000 NANCY

SOLUTIONS D'EPARGNE ET D'ASSURANCE

MEMBRE DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DE LA GESTION FINANCIERE – AFG COURTAGE D'ASSURANCES – ORIAS N°08040586



contact@sea-finance.com

Nous répondrons dans les plus brefs délais à votre demande et sans dépasser un mois à compter de sa réception, sauf si la demande présente un caractère particulièrement complexe, ce dont nous vous informerons dans ce délai d'un mois. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits serait de nature à entraîner, au cas par cas, l'impossibilité de fournir au client demandeur toute prestation pour la société de gestion SEA.

Enfin, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 place de Fontenoy TSA 8071575334 PARIS cedex 07

ou vous pouvez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr)

Si vous avez mandaté S.E.A. pour gérer votre (ou vos) compte(s) et si vous continuez à accepter les termes de celui-ci après la mise en œuvre du RGPD de S.E.A., alors nous considérons que vous acceptez les termes du RGPD de S.E.A.